

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1911)

**Heft:** 107

**Rubrik:** Communications du Comité central

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gangen wurden, nicht zu veröffentlichen, sondern der Sektion Genf zur Berichterstattung zu unterbreiten.

### An die Herren Sektionskassiere.

Ich ersuche die Herren Sektionskassiere, die Jahresbeiträge für 1911 beförderlichst einzusenden und mir bis 15. März 1. J. zustellen zu wollen. Um die Zentralkasse in die Lage zu bringen, ihren Verpflichtungen zeitig nachkommen zu können, ist es unbedingt notwendig, dass sämtliche Mitglieder uns durch pünktliche Einzahlung der Jahresbeiträge unterstützen. Die Herren Sektionskassiere sind dringend ersucht, den Termin des 15. März auf jeden Fall einzuhalten.

Zürich, Klossbachstr. 150, den 20. Jan. 1911.

Mit koll. Grüsse  
Der Zentralkassier: S. Righini.

### Eidg. Kunstkommission.

In Ihrer Sitzung vom 30./31. Januar und 1. Februar im Parlamentsgebäude zu Bern hat sich die eidgen. Kunstkommission mit folgenden Geschäften befasst:

Sie beantragt die Verleihung von zehn Stipendien im Betrage von je Fr. 2000 an acht Maler und zwei Bildhauer, machte Vorschläge für die Verteilung der vom Bunde im Jahre 1910 erworbenen Kunstwerke an die verschiedenen schweizerischen Museen, nahm Kenntnis von der Abrechnung über die Verwendung des Kunstkredites pro 1910 und stellte einen Voranschlag für das laufende Jahr auf. Im fernern hat die Kommission die Ausführung der Herrn Bildhauer Caron in Genf übertragenen Skulptur in Marmor gutgeheissen, Eingaben der Association des artistes suisses à Paris, sowie der schweizerischen freien Künstlervereinigung «Sezession» durchberaten und bezgl. Anträge an das Departement aufgestellt.

In bezug auf die Landesausstellung 1914 wurde beschlossen, dass die Kunstabteilung dieser Ausstellung in jedem Falle an Stelle einer nationalen Kunstausstellung zu stehen habe.

Für die Jahresausstellung der G. S. M. B. & A. pro 1911 wurde eine Subvention von 2000 Fr. bewilligt.

### Ausstellungen.

Unsere Gesellschaftsausstellung in Dresden. (Auszug aus dem Jurybericht.)



### Extrait du procès-verbal de la séance du 30 janvier 1911.

**Caisse centrale.** Les rapports de MM. Emmenegger et Righini démontrent l'état précaire de la caisse centrale, causé par le fait que nombre de sections sont arriérées dans le versement de leurs cotisations. Il est décidé de

Es waren angemeldet . . .	141 Werke
Eingelangt . . . .	139 „
Zurückgezogen . . . .	1 Werk
Angenommen . . . .	116 Werke
Zurückgewiesen . . . .	23 „

**Anmerkung des Jurysekretärs.** Die Mitglieder, deren Werke zurückgewiesen wurden, sind vom Unterzeichneten per Zirkular unverzüglich in Kenntnis gesetzt worden. Wer kein Zirkular erhielt, dessen Werke sind also angenommen worden.

C. A. L.

**Ausstellungen im Kunsthause zu Zürich.** Die Ausstellungsleitung teilt mit, dass im Laufe des Monates Februar folgende grössere Kollektionen zugesagt sind:

Italienische Divisionisten (Previati, Fornara u. s. w.).  
Maximilien Luce, Paris.  
Zeichnungen von Max Mayrhofer, München.  
Prof. Franz Hoch, München.

### Persönliche Nachrichten.

Unser Kollege Herr James Vibert ist der erste Bildhauer, der jüngst seinen Einzug in die Galerie des Luxembourg in Paris gehalten hat. Herr Dujardin-Beaumetz, Unterstaatssekretär der schönen Künste, teilt mit, dass die bronzenen Maquette Viberts „L'effort humain“ angekauft und der obgenannten staatlichen Sammlung einverleibt wurde. Wir gratulieren unserm Mitgliede Vibert bestens zu diesem Erfolg.

### Billige Rahmen.

Die Firma Schwarzer & Cie. (Merkatorium) in Zürich hat auf Anregung des Herrn Righini sich in entgegenkommender Weise entschlossen, stets einen besonders billigen Rahmen auf Lager zu halten:

Tannenleiste, gerades Profil, glatt gehobelt, 4 cm breit à 80 Cts. p.m.

Tannenleiste, gerades Profil, glatt gehobelt, 6 cm breit à 1 Fr. p. m., am fertigen Rahmen.

Wir bitten unsere Mitglieder, von dieser wirklich billigen Offerte Notiz zu nehmen.

### Mitgliederverzeichnis.

Dieser Nummer ist das neue, revidierte Mitgliederverzeichnis beigelegt. Die Mutationen der beiden letzten Monate haben ebenfalls darin Aufnahme gefunden. Bei dieser Gelegenheit ersuchen wir die HH. Mitglieder, allfällige Adressänderungen sofort sowohl dem Zentralsekretariat wie dem Postbureau ihres letzten Wohnortes zur Kenntnis zu bringen, damit die Bestellung der Zeitschrift keine Verzögerung und Unterbrechung erleide.

Der Zentralsekretär.

faire le nécessaire pour les faire payer et surtout de rendre responsables les caisses de sections des cotisations arriérées des membres.

**Proposition Trachsel.** La proposition de M. Trachsel, tendant à soumettre à la discussion de la prochaine assemblée générale les statuts centraux de notre société est adoptée par le Comité central. Les sections sont donc priées de discuter si oui ou non elles désirent maintenir la disposition de l'art. 7, premier alinéa des statuts, prescrivant que:

**Art. 7.** Pour être reçu membre actif, le candidat doit:  
a. être citoyen suisse ou être domicilié en Suisse au moins depuis deux ans ... etc.

Les sections sont priées de mettre le Comité central au courant de leur décision à ce sujet en temps utile, soit six semaines avant l'assemblée générale.

**Exposition de la Société en 1911.** Il est décidé que la Société organisera une exposition à laquelle pourront participer la plupart de ses membres dans le courant de l'été 1911 si possible à Genève. Les sociétaires sont priés dès aujourd'hui à réservé pour cette exposition leurs œuvres importantes, afin de faire une belle manifestation en cette occasion, propre à affirmer la force de notre Société.

**Assemblée générale.** La section d'Aarau s'étant déclarée disposée à accorder l'hospitalité à notre prochaine assemblée générale, le Comité central décide que celle-ci aura lieu à Aarau en temps prévu par notre règlement central.

**Rapport du Jury de Dresden.** Le Comité central prend connaissance du protocole du jury de Dresden. Le secrétaire communique que les refusés ont été avisés du refus de leurs œuvres par circulaire du secrétaire. Tous ceux qui n'ont pas reçu de circulaire ont été admis à l'exposition et sont priés en tant qu'ils ne l'ont pas fait encore, de verser la cotisation d'exposition au secrétaire central qui l'a prélevé par remboursement postal.

**Art Suisse.** Le Comité central décide qu'une protestation de M. Trachsel contre ce qu'il considère comme une violation des statuts de la part de la section de Genève ne sera pas publiée, mais portée à la connaissance de la section de Genève pour qu'elle en rapporte au Comité central.

Le secrétaire central:

C. A. Loosli.

### A Messieurs les trésoriers des sections.

Je prie Messieurs les trésoriers des sections d'encaisser aussitôt que possible les cotisations de l'année 1911 et de bien vouloir me les remettre jusqu'au **15 mars de l'année courante**. Il sera du devoir de chaque membre de notre Société de rendre possible le fonctionnement régulier de la caisse centrale par le paiement ponctuel des cotisations. Il est urgent que MM. les trésoriers des sections considèrent la date du 15 mars comme dernier délai.

Zurich, Klossbachstr. 150, le 20 janvier 1911.

Agréez mes salutations collégiales,  
Le Trésorier central:

S. Righini.

### Commission fédérale des Beaux-Arts

Dans sa séance du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février, la Commission fédérale des beaux-arts, siégeant au palais du Parlement à Berne, s'est occupée des affaires suivantes:

Elle propose d'attribuer dix bourses de deux mille francs chacune, à huit peintres et à deux sculpteurs;

elle fait des propositions pour la répartition, entre les différents musées suisses, des œuvres d'art acquises en 1910;

elle a pris connaissance du décompte relatif à l'emploi du crédit des beaux-arts pour 1910 et présente un devis pour l'année courante.

En outre, elle a approuvé la sculpture exécutée sur commande par M. Caron, statuaire à Genève; elle a discuté la requête de l'Association des artistes suisses à Paris et celle de l'Association libre des peintres suisses, dite „Sécession“, et présentera au Département des rapports y relatifs.

A propos de l'exposition nationale de 1914, elle a décidé que la division des beaux-arts de cette exposition tiendrait lieu en tout cas de Salon fédéral.

Pour l'exposition annuelle de la S. d. P. S. & A. S. de 1911 une subvention de 2000 fr. a été votée.

### Expositions

**Notre exposition de Société à Dresden.** Extrait du rapport du jury.

Etaient annoncées . . . . .	141 œuvres
Sont arrivées . . . . .	139 "
A été retirée . . . . .	1 œuvre.
Ont été acceptées . . . . .	116 œuvres
Ont été refusées . . . . .	23 "

**Annotation du secrétaire du jury.** Les membres dont les œuvres ont été refusées ont été immédiatement avisés de ce fait par une circulaire du secrétaire du jury. Les exposants qui n'ont pas reçu de circulaire sont donc ceux dont les œuvres ont été acceptées.

**Expositions dans le nouveau bâtiment des beaux-arts à Zurich.** La direction des expositions de Zurich nous informe que dans le courant du mois de février les collections suivantes lui sont annoncées:

Divisionnistes italiens (Previati, Fornara, etc.)  
Maximilien Luce, Paris.  
Dessins de Max Mayrhofer, Munich.  
Prof. Franz Hoch, Munich.

### Nouvelles personnelles.

Monsieur Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, annonce qu'il attribue le bronze de „L'effort humain“ de notre camarade Vibert au musée national du Luxembourg. C'est la première fois que tel honneur est fait à un sculpteur suisse et nous en félicitons chaleureusement notre camarade.

### Cadres à bon marché.

La maison Schwarzer & Cie. (Mercatorium) à Zurich s'est décidée, en donnant suite à une demande de M. Righini, de mettre à la disposition des artistes un cadre à prix très réduit:

Cadre en sapin, profil droit, poli au rabot, 4 cm. de large à 80 cts. le mètre,

Cadre en sapin, profil droit, poli au rabot, 6 cm. de large à 1 Fr. le mètre,  
au cadre fini.

Nous prions nos membres de prendre note de cette offre vraiment très avantageuse.

### Liste des membres.

A ce numéro la liste révisée et nouvelle des membres se trouve annexée. Les changements d'adresses des deux derniers mois y ont été notées. Nous saisissons l'occasion de prier MM. les membres de communiquer immédiatement leurs changements d'adresses au secrétariat central et au bureau de poste de leur dernier domicile, afin que l'envoi du journal ne subisse ni retard ni interruption.

Le secrétaire central.